



# COMMUNIQUÉ

OFFICE OF THE FIRE MARSHAL  
BUREAU DU COMMISSAIRE DES INCENDIES

Le 18 septembre 2023

N° 2023-10

## Nouvelles ressources éducatives accessibles

Le Bureau du commissaire des incendies (BGI) continue de moderniser l'exécution de ses programmes. Nous sommes heureux d'annoncer l'ajout de deux nouvelles ressources éducatives qui sont maintenant accessibles en ligne :

1. Tutoriel sur l'évaluation des risques présents dans la collectivité (ERC);
2. Les essentiels de la sécurité incendie municipale – Un guide pour les décideurs.

Les participants peuvent s'inscrire ici à chacun des séminaires (<https://ofmem-fas.adobeconnect.com/admin/show-event-catalog?folder-id=9298177038>); ils sont offerts dans les deux langues officielles.

La ressource Les essentiels sur la sécurité incendie municipale est maintenant offerte en trois formats : en personne, en mode virtuel en direct et nouvelle occasion d'apprentissage en ligne autonome. La ressource Les essentiels de la sécurité incendie municipale – Un guide pour les décideurs traite des principes fondamentaux des services de protection contre les incendies se rapportant aux sujets suivants :

- rôles et responsabilités;
- options pour la prestation des services de protection contre les incendies;
- services et outils du BCI à l'appui des services de protection incendie.

Ce cours s'adresse aux personnes qui prennent des décisions concernant les services de protection contre les incendies dans votre municipalité, notamment les membres de conseil (maire, directeur général, etc.) et aux chefs des pompiers.

Le tutoriel éducatif sur l'évaluation des risques présents dans la collectivité (ERC) présente les exigences relatives au Règlement de l'Ontario 378/18, *Évaluation des*

*risques présents dans la collectivité, pris en vertu de la Loi de 1997 sur la prévention et la protection contre l'incendie (LPPI), ainsi que les sujets suivants :*

- renseignements explicatifs sur les éléments obligatoires décrits à l'annexe 1;
- feuilles de travail à l'appui de la réalisation d'une ERC;
- renseignements sur les ressources supplémentaires à l'appui des municipalités et des dirigeants des services d'incendie.

Comme la date limite approche pour la réalisation par les municipalités d'une évaluation des risques présents dans la collectivité, cette ressource éducative vous aidera à comprendre les exigences du Règlement d'ici juillet 2024.

Pour toute question concernant ces ressources éducatives, veuillez communiquer avec le conseiller en protection contre les incendies de votre localité.